

cegid



Accessibilité

Janvier 2025

www.cegid.com

À propos de ce document

Mentions légales

La permission est accordée en vertu du présent Accord pour télécharger les documents détenus par Cegid et pour utiliser l'information contenue dans les documents uniquement en interne, à condition que: (a) la mention de copyright sur les documents demeure sur toutes les copies du matériel ; (b) l'utilisation de ces documents soit à usage personnel et non commercial, à moins qu'il n'ait été clairement défini par Cegid que certaines spécifications puissent être utilisées à des fins commerciales ; (c) les documents ne seront ni copiés sur des ordinateurs en réseau, ni publiés sur quelque type de support, à moins d'en avoir obtenu l'autorisation explicite de Cegid; et (d) aucune modification ne soit apportée à ces documents.

SOMMAIRE

Sommaire.....	3
1. Introduction.....	4
2. Etat des lieux et principes directeurs.....	5
2.1. Principes.....	5
2.2. Mise en œuvre technique.....	6
2.3. Mise en œuvre humaine	7
3. Planning.....	8
3.1. Phase 1	8
3.1. Phase 2	8
3.2. Phase 3	9
3.3. Phase 4	10

1. INTRODUCTION

Ce document décrit les ambitions de CEGID en terme d'accessibilité de sa plateforme logicielle CEGID Talentsoft et le plan mis en œuvre sur la période 2019-2023 pour atteindre les objectifs.

Les moyens mis en œuvre sont de nature variée, de travaux techniques inscrits à la roadmap des produits CEGID Talentsoft à des actions de formation et de sensibilisation des équipes en charge du produit et de son développement. En conséquence ce document décrit également les supports de communication du plan à destination des clients CEGID.

Ce plan, constitué au 28 février 2019, est susceptible de s'adapter en fonction des facteurs suivants :

- Evolution de la réglementation
- Développements et mise sur le marché de nouveaux produits par CEGID
- Optimisation de l'effort de développement

2. ETAT DES LIEUX ET PRINCIPES DIRECTEURS

2.1. Principes

CEGID offre une suite logicielle complète de gestion des Talents, organisée en 12 modules. De manière générale, et avec des variations en fonction du module concerné, les modules CEGID Talentsoft comprennent des fonctionnalités destinées aux collaborateurs (Front Office) et des fonctionnalités destinées aux Ressources Humaines (Back Office). L'accès aux fonctionnalités de CEGID Talentsoft par le collaborateur se fait principalement via un portail nommé Mon Talentsoft.

À la suite des audits réalisés par la société Océane Consulting sur le portail Mon Talentsoft, CEGID a conduit une analyse interne des chantiers à mener pour une mise en conformité ambitieuse. Il apparaît que mettre en conformité les fonctionnalités de manière successive implique un projet au long terme ayant peu de chance de succès :

- Le périmètre applicatif change au fil des évolutions produit
- Les technologies utilisées varient
- Les aspects légaux évoluent

Pour permettre une mise en conformité efficace et efficiente, les principes directeurs retenus sont donc les suivants :

- Certaines fonctionnalités critiques seront mises en conformité directement afin d'avoir un impact dès que possible pour les utilisateurs concernés
- Le framework de développement utilisé par l'ensemble des équipes CEGID Talentsoft va être mis en conformité : il est en cours d'évolution majeure et la prise en compte des contraintes d'accessibilité va permettre de rationaliser au maximum les actions
- Les fonctionnalités non critiques seront mises en conformité progressivement, via l'évolution du framework de développement précité
- Les nouvelles fonctionnalités, développées avec le framework de développement CEGID Talentsoft, seront conformes dès leur création

2.2. Mise en œuvre technique

Les actions de développement à réaliser pour la mise en conformité aux normes d'accessibilité de CEGID Talentsoft comprennent de nombreux axes :

- Structure du HTML des pages web de l'application
- IDs d'éléments
- Menus
- Alternatives aux images/icones
- Gestion des actions au clavier
- Couleurs utilisées dans la charte graphique

Comme indiqué ci-dessus, le traitement de ces différents axes sera fait selon deux canaux :

- Le traitement de bout en bout de pages spécifiques
- La mise en conformité de composants utilisés sur toutes les pages CEGID Talentsoft

Le premier axe est destiné à des mises en conformité à court ou moyen terme, et sera focalisé sur les points sensibles de l'action (Mon Talentsoft, étant donné son statut sera traité de cette manière).

Le second axe est destiné à garantir de manière réaliste :

- Que les pages existantes sont progressivement mises en conformité, indépendamment de leur criticité afin de converger vers une solution totalement accessible
- Que les nouvelles fonctionnalités et modules sont systématiquement accessibles dès leur création

Il sera travaillé en faisant évoluer la bibliothèque de composants UI/UX, nommée CEGID Design System, utilisée par l'ensemble des équipes de développement CEGID Talentsoft.

Par ailleurs, CEGID va étudier la possibilité d'automatiser via des scripts de vérification un premier niveau de vérification de l'accessibilité des pages. Sont notamment ciblés le respect des standards W3C.

2.3. Mise en œuvre humaine

L'ensemble des équipes Produit CEGID Talentsoft sont concernées par le plan Accessibilité :

- Les équipes UX, en charge des aspects UI/UX et qui créent et maintiennent les composants du CEGID Design system
- Les équipes Produit, dont la conception des fonctionnalités doit permettre une réalisation accessible
- Les équipes de Développement, qui sont responsables de la structure technique des pages web consultées par l'utilisateur

CEGID s'assurera donc que les équipes soient toutes sensibilisées aux problématiques liées à l'accessibilité, par l'organisation d'événements dédiés au sujet.

Pour les équipes plus particulièrement concernées, des formations seront effectuées.

3. PLANNING

3.1. Phase 1

La première phase du projet sera déroulée sur l'année 2019, avec les objectifs suivants :

- Progresser sur la mise en conformité de la page d'accueil Mon Talentsoft
- Sensibiliser l'ensemble des équipes concernées
- Former les équipes UX et commencer à travailler sur l'évolution de la bibliothèque CEGID Design System
- Mettre en œuvre un premier jeu de tests automatisés qui permettra de vérifier systématiquement l'application des standards W3C sur toutes les pages créées ou refondues

3.1. Phase 2

La seconde phase du projet sera déroulée sur les années 2020-2021, son déroulé exact dépendra évidemment des retours d'expérience des travaux menés sur la Phase 1. A date, les objectifs identifiés pour cette deuxième phase sont les suivants :

- Progresser sur la mise en conformité des pages clefs de deux modules supplémentaires
 - Talent Management : Refonte des formulaires d'entretien
 - Formation : Widget dans Mon Talentsoft
- Délivrer en 4 lots les évolutions de la bibliothèque CEGID Design System qui permettront de couvrir la grande majorité des usages
 - Les mettre en œuvre sur l'ensemble des nouveaux modules et nouvelles pages créées
 - Migrer progressivement les pages existantes

3.2. Phase 3

La troisième phase du projet sera déroulée sur les années 2022-2023, son déroulé exact dépendra évidemment des retours d'expérience des travaux menés sur les Phases 1 et 2.

- 1- La première partie de la phase 3 s'est déroulée sur 2022. Les objectifs identifiés ont été réalisés :
 - Progresser sur la mise en conformité de pages clefs supplémentaires
 - Talent Management : Améliorations des formulaires d'entretien pour les rendre partiellement conforme
 - ➔ Résultat : passage de 47 à 93% de critères RGAA respectés
 - Formation : Refonte du Catalogue pour le rendre partiellement conforme
 - ➔ Résultat : passage de 25 à 58% de critères RGAA respectés
 - Définir à fin 2022 un plan pour tendre vers une conformité partielle globale à fin 2023

La seconde partie de la phase 3 s'est déroulée sur 2023 selon le plan déterminé en 2022 avec pour objectif de tendre vers une conformité partielle globale.

Les objectifs identifiés sont les suivants :

- L'accessibilité fait maintenant partie intégrante de nos process de création de toute nouvelle page dans l'application.
- Suppression d'anciennes pages non accessibles qui sont non plus utilisées.

3.3. Phase 4

La quatrième phase du projet se déroule sur la période 2024-2026 et se déroulera jusqu'à fin 2026.

Le principal chantier de la phase 4 a démarré en 2024 avec le lancement de 2 chantiers majeurs :

- Talent Management – Module Performance : Refonte de l'éditeur de formulaire (appelé avant « le modeler »)
 - ➔ Objectif : Passage en 2025 de Non conforme à Partiellement Conforme avec un minimum 80% de critères RGAA respectés)
- Formation – Modules LMS & LCMS : Refonte des pages les plus vues pour le rendre ce module « partiellement conforme »
 - ➔ Objectif : Passage en 2026 de Non conforme à Partiellement Conforme (avec un minimum 70% de critères RGAA respectés)

Et d'un point de vue global, les objectifs identifiés sur la phase 3 sont toujours d'actualité :

- L'accessibilité fait maintenant partie intégrante de nos process de création de toute nouvelle page dans l'application.
- Suppression régulière d'anciennes pages non accessibles qui sont non plus utilisées.

+ Pour chaque page modifiée dans le cadre d'une correction ou d'une évolution mineure, celle-ci est modifiée en utilisant des composants du CDS (Cegid Design System) qui est accessible by design.